les rapports sociaux, pourquoi ne régirait-elle pas certaines et trop nombreuses familles ? Les enfants n'appartiennent-ils pas à leurs parents ? Pourquoi se mêler des affaires privées, dans l'intimité familiale ? En intervenant, ne risque-t-on pas de détruire une famille ? Or, toute personne ayant connaissance d'un cas de maltraitance sur un mineur, doit le signaler aux autorités, même sans porter plainte. Et ce, quel que soit son lien avec la victime : enseignant, proche, personnel hospitalier, assistante sociale... L'enfant peut également signaler lui-même sa situation ou celle d'un autre enfant qu'il connaît. Toute personne qui s'abstient d'agir alors qu'elle a connaissance d'une situation d'un enfant en danger risque une peine d'emprisonnement et une forte amende selon le Code pénal.

« La violence régit les rapports sociaux, pourquoi ne régirait-elle pas certaines et trop nombreuses familles ? »

Pourquoi ces violences ? Et pourquoi ce silence ? Si un adulte, en grande majorité des femmes, peut alerter et parler, et cependant parfois très longtemps après, un enfant, lui, ne comprend pas pourquoi il est maltraité et battu et ne dénonce pas le parent qui a développé une emprise sur lui.

Aujourd'hui, je suis résigné à ce que ma vie soit un enfer. Chaque jour, j'encaisse ainsi les coups, les insultes et cache mes marques aux yeux des autres. Après tout, je ne suis pas battu, mais juste puni pour avoir détruit l'existence de mon père.

Anaïs W., avec son quatrième livre, "Juste Puni", nous emmène dans l'intimité d'un adolescent battu par son père et le silence dans lequel il s'est muré. Les copains (mineurs) et adultes qui entourent l'adolescent, parents des copains ou enseignants, ont tous une bonne raison de se taire et ne rien faire. Et le jeune Mathieu continue de trinquer, à Grenoble comme à Laval, là où il vit avec son père. Il ne devrait pas être isolé, il habite une grande ville, va au lycée. Son copain Amaury dira : « Je me souviendrai toute ma vie du jour où j'ai vu pour la première fois, ce que Mathieu cachait vraiment... Jamais je ne pourrai me défaire de cette image. » Que se passe-t-il donc pour que le silence règne ? Anaïs W. va au cœur de la psychologie de Mathieu pour faire émerger les ressorts du silence face à cette odieuse maltraitance, de la souffrance et du cheminement vers non seulement la vérité mais aussi le rétablissement. Comment vivre quand, depuis sa tendre enfance, on est battu si ce n'est tous les jours au moins toutes les semaines, quand on est insulté, humilié, rabaissé ? Comme se sortir de la spirale de la violence, aspiré par cette force centripète qui engloutit vers le néant ? Le sortir immédiatement de là ou le laisser cheminer -au risque qu'il n'en meure- pour qu'il s'en sorte lui-même ?

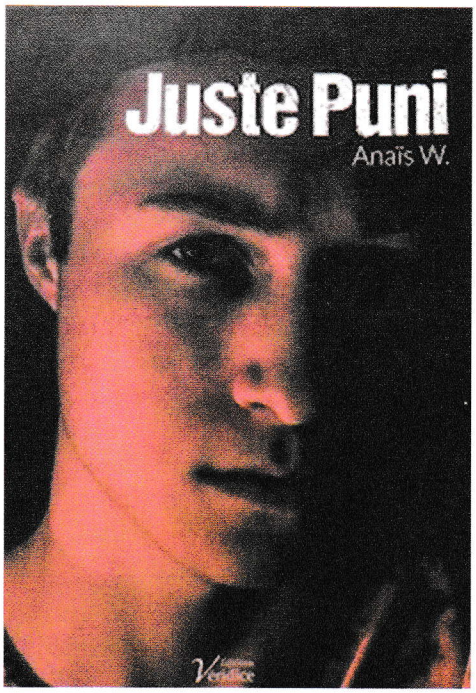

« Comment vivre quand, depuis sa tendre enfance, on est battu si ce n'est tous les jours au moins toutes les semaines, quand on est insulté, humilié, rabaissé ? »

Anaïs W. a laissé grandir en elle ce livre durant une quinzaine d'années, puis s'est mise à l'écriture de cette histoire, fortement investie, imprégnée du personnage, comme un de ses combats de vie. Le message est propre à chacun, chacune, en fonction de ce qu'il, elle a vécu, de ce qu'il, elle vit. Message d'espoir pour peu qu'on ait la force d'aller chercher les ressources en soi, pour peu qu'on soit accompagné·e pour le faire.

Hélène Hernandez
Groupe Pierre Besnard de la Fédération anarchiste

Anaïs W., Juste puni, Editions Véridice, octobre 2018.

Source : « Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple. Année 2016 », ministère de l'Intérieur, délégation aux victimes.